

Oui à la Vie

32^e année

N°3

Rédacteur responsable: J. Pellegrini
Case postale 2219 - 1950 Sion 2
<http://www.ouialavie.org>
e-mail: ouialavie.valais@bluewin.ch

Abonnement annuel: Fr. 10.–
Membres: Fr. 15.–, soutien Fr. 20.–

Avis de mutation à adresser à l'office
expéditeur.

A l'ombre d'une claque

Ce bulletin est destiné à nos membres des cantons romands. Or les résultats du vote du 2 juin sont différents pour chaque canton; cela va de près de 88 % de Oui, à Genève, à 54 % de Non en Valais, tout en passant par 71 % de Oui pour Fribourg.

Il est délicat dès lors de tirer des conclusions générales dans ce bulletin. Nous pouvons toutefois déjà dire que l'effet d'une claque est multiple: elle peut jeter à terre, révolter, faire réfléchir.

Beaucoup de membres de Oui à la Vie sont abattus et désespérés: ça se comprend, mais en se mettant à plusieurs, nous pourrions nous refaire le moral. Alors réunissons-nous, c'est à dire refaisons notre union, par exemple en relançant nos différents comités, en venant aux assemblées, en organisant un repas convivial, ... (à inventer!). Notre association a besoin de gens, car nos comités s'essouffent. Unissons les forces de nos sections dans une concertation romande. Essayons de créer des sections, à Neuchâtel et dans le Jura par exemple.

Ce vote a permis de mesurer que notre langage ne passe plus. Pourquoi? Notre analyse ne peut pas faire l'économie de cette question. Un point est déjà sûr: la conception du monde, en devenant pluraliste, est devenue relativiste et subjectiviste. La perte d'un sens du spirituel est l'effet de notre culture de l'immédiat et de la recherche d'un avoir. La consommation mise au premier plan fait briller le matériel. Or, ce n'est que dans la nuit que les étoiles brillent...

Nous avons ainsi à former les gens autour de nous, dans les médias, par des articles et des tribunes libres, par des appels lors d'émissions ouvertes au public, par des conférences...

Il nous faut argumenter sur la nature spirituelle de l'homme, sur le statut de l'embryon, sur la capacité humaine de connaître l'essence des choses, sur ce qu'est la vérité comme adéquation d'un discours avec ce qui est.

Documentons-nous sur la manière dont les pro-vies américains s'y sont pris pour grignoter les pourcentages d'électeurs.

Enfin, prenons les partisans de la solution des délais au mot: tous leurs intervenants ont, en effet, déclaré qu'ils étaient opposés à l'avortement, qui n'est jamais un bien; ils ont affirmé leur volonté de faire baisser le nombre d'avortements en Suisse.

Demandons alors un recensement fiable des IVG. Demandons les moyens d'une aide directe aux femmes enceintes et dans la détresse. Demandons que soient reconnues et **subventionnées** les activités des SOS, AVIFA, ASME, Oui à la Vie et autres encore. En un mot: debout! Courage, Il a vaincu le monde et nous demande d'être sel!

Patrick Progin
Président de Oui à la Vie Valais
et coprésident de la Coordination romande

«Le Miracle de la Vie»

Cassette vidéo

Ce sont les images extraordinaires de Lennart Nilssen. Il a surpris le mystère de l'homme dans le ventre de la mère. 53 minutes d'un voyage vers la vie. Cette véritable superproduction vous fait assister, comme vous ne l'avez jamais vu, au miracle de la vie humaine, de la conception à la naissance.

Commande à: **Oui à la Vie** - Case postale 2219 - 1950 Sion
33.– (+frais de port)

2 juin 2002:

jour funeste de l'histoire de la Confédération!

Cher(e)s Ami(e)s de OUI A LA VIE,

La majorité des électeurs suisses s'est donc prononcé en faveur de la solution des délais (seulement 40.5% des électeurs potentiels). Une décision lourde de conséquences pour les générations à venir.

La culture de la mort progresse donc aussi dans notre pays!

Une culture de la vie doit être notre réponse!

Le résultat du vote montre une image noire, choquante, c'est bien le reflet de notre société actuelle vivant dans la prospérité.

Pourquoi un tel résultat?

L'esprit du temps, la dégradation générale des mœurs, même dans notre pays autrefois chrétien, a conduit à cette débâcle. Un grand quotidien a annoncé la «fin des confédérés craignant Dieu» et parle de victoire de la raison. A croire que ce média a oublié que le préambule de notre nouvelle Constitution fédérale commence par «**Au nom de Dieu le Tout-Puissant**».

Les conséquences de la légalisation de l'avortement seront aussi catastrophiques pour notre pays: le nombre d'avortements augmentera, le nombre de femmes et de familles souffrant du syndrome post-abortif aussi. Notre engagement en faveur des mères en détresse est donc d'autant plus important.

Une étude allemande montre que 80% des femmes ayant avorté souffrent du syndrome post-abortif.

Le pardon chrétien est la seule voie pour le surmonter. Dieu a créé l'être humain à son image. La vie que Dieu nous donne est sainte. Cependant notre société agit comme si Dieu n'existait pas.

Nous devons malgré tout défendre de tout cœur le droit à la vie. Nous ne pouvons pas simplement rejeter

la faute et la responsabilité sur le législateur. Nous devons agir pour que l'indifférence de tant de personnes diminue.

Dès lors, demandons l'autodétermination – aussi pour celui ou celle qui ne veut pas tuer! Nous ne devons pas accepter que le personnel médical qui refuse de participer aux avortements soit massivement mis sous pression ou empêché d'exercer son métier. Exigeons des bases juridiques claires afin d'empêcher la discrimination.

Les valeurs chrétiennes disparaissent de plus en plus. Un Etat qui permet le meurtre d'innocents se met lui-même en question. Notre temps a besoin de figures politiques modèles. Au lieu de permettre la mort, notre Etat devrait aider de façon ciblée les futures mères en détresse. L'avortement est aussi une décision de conscience des politiciens et hommes d'Etat. En 1975, le conseiller fédéral Dr. Kurt Furgler a eu le courage de s'opposer à la loi qui voulait permettre les avortements. Cette année, la conseillère fédérale Ruth Metzler a clairement combattu pour un Oui à la solution des délais. Le roi Baudoin de Belgique n'a pas signé la loi de dépenalisation de l'avortement. Il déclara à ses ministres: «j'ai décidé seul, avec ma conscience et avec Dieu. Si j'avais agi autrement, j'aurais souffert tout le reste de ma vie sachant que j'avais trahi le Seigneur». Et la reine Fabiola partagea totalement cette position. Comment nos politiciens justifieront-ils un jour devant Dieu leur engagement en faveur du régime du délai? Prions tous les jours pour eux.

L'Europe est à la veille d'une catastrophe démographique qui conduira également à la catastrophe économique, sociale et culturelle. Dans notre pays riche, le taux des

naissances n'atteint que 1,48 enfant par femme. L'année dernière un recul marquant de 6,3% a été constaté. Le processus de vieillissement de notre société est alarmant et s'accroît malgré les avertissements des démographes, depuis des dizaines d'années déjà.

L'apôtre Paul dit pourtant: «Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu». Rom. 12.2

La Famille, c'est l'avenir – redécouvrons la famille!

Une politique favorable à la famille doit être pratiquée. Dans un monde qui devient toujours plus froid, la famille naturelle composée du père, de la mère et des enfants est la seule à pouvoir apporter «chaleur humaine et sécurité». L'Etat qui pense pouvoir remplacer la famille par d'autres structures sociales se trompe et sous-estime trop facilement ce que les familles lui rapportent. Il faut entreprendre un travail intensif en faveur de la famille, en particulier pour que les familles nombreuses puissent mieux vivre, que les futures mères seules et leurs enfants soient soutenus et qu'une meilleure politique sociale soit pratiquée.

Le rôle de la mère est irremplaçable, il faut s'engager pour réévaluer les tâches maternelles. La politique néglige les familles depuis des années et favorise les couples sans enfants.

Nous poursuivrons de manière plus intensive notre travail au service de la mère et de l'enfant. A cet effet, nous avons besoin de votre aide et de votre soutien.

C'est notre tâche commune d'entourer les mères en détresse afin qu'elles puissent dire OUI à leur enfant et que de grandes souffrances leurs soient épargnées. La puissance de la prière permet à la «culture de la vie» de se développer.

Depuis des années, notre Association suisse OUI A LA VIE a construit un réseau de 16 centres d'aide aux mères en détresse. Nous fournissons depuis plus de 25 ans une aide ciblée, efficace. Nous renforcerons notre engagement au service de la mère et de l'enfant malgré le résultat décevant du 2 juin 2002. Aidez-nous à

faire connaître au public et à vos amis notre œuvre d'aide caritative afin que nous puissions continuer à conseiller, entourer, aider de façon pratique et intervenir aussi sur le plan politique.

Au nom de notre comité central suisse, je vous remercie encore de vos prières et de votre soutien géné-

reux avant la votation. Que Dieu vous bénisse pour tous vos dons.

Nous vous prions d'agréer, Cher(e)s Ami(e)s de OUI A LA VIE, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pius Stössel, président central
OUI A LA VIE

L'avortement et l'Europe

Selon le rapport Van Lancker qui été présenté au Parlement européen le 4 juillet 2002 à Strasbourg, un véritable droit à l'avortement devrait être étendu à toute l'Europe ainsi qu'une politique contraceptive, elle-même souvent abortive.

Cette proposition, faite au nom des Droits de l'homme, ne reconnaît ni les droits de Dieu ni ceux de l'enfant, le premier de ses droits étant, lorsqu'il est conçu, celui d'exister.

Elle n'est rien d'autre, sous prétexte de liberté, qu'une invitation à légaliser, à légitimer, à propager, à perpétuer le meurtre de l'être le plus innocent qui soit, alors que l'on a aboli la peine de mort pour les coupables.

Elle est le signe même d'une civilisation à l'envers, révolutionnaire où le plus faible n'est plus protégé mais éliminé.

Elle est celle d'une Europe athée, libérale, délibérément coupée de ses racines chrétiennes, préférant la pesanteur à la grâce, l'arbitraire à la raison droite, n'obéissant qu'à elle-même. Reniant son passé, installée dans la culture de mort, fossoyeur de ses propres populations, cette Europe n'a ni avenir, ni joie, ni espérance. Elle appartient aux Ténèbres. «Voi ch' entrate...» Dante, l'Enfer)

Docteur Xavier Dor
Président de SOS Tout-petits
(11 rue Tronchet, 75008 Paris)

Contre l'Europe de la mort

La voix de Rome...

Après l'adoption, par le Parlement européen, du scandaleux rapport Van Lancker prônant l'accès facile et légal à l'avortement dans l'ensemble des pays de l'Union et des pays candidats à l'accession, deux textes particulièrement clairs et fermes ont paru dans l'Osservatore Romano pour dénoncer cette nouvelle folie de la culture de mort. Le cardinal Alfonso Lopez Trujillo, président du Conseil pontifical pour la famille, et Mgr Elio Sgreccia, vice-président de l'Académie pon-

tificale pour la vie, ont certes relevé le caractère non normatif de ce nouveau texte européen qui se prononce sur un domaine où l'Union n'est pas compétente. Mais ils soulignent, chacun à sa manière, que les revendications du groupe parlementaire pour les droits des femmes ont trouvé là un écho qui reflète certainement l'opinion des décideurs européens: même sans prétendre avoir force de loi, les dispositions votées auront nécessairement un poids réel sur les législations nationales, tout en semant la «confusion» dans les opinions publiques.

Extrait de Présent 11.07.2002

France



«L'embryon ne peut être réduit, quelle que soit son évolution, à un simple matériau. Il n'y a pas de comparaison possible entre l'embryon humain et celui d'une autre espèce. Entré dès sa conception dans une histoire collective et singulière, l'embryon de nature humaine appartient à notre humanité», résumait le Conseil de l'ordre des médecins (le 21 octobre 1994). Et plus brièvement encore, le professeur Jérôme Lejeune avait déjà commenté: «Si vous me demandez s'il s'agit d'un être humain, je vous répondrai que puisque c'est un être et puisqu'il est humain, c'est un être humain!». (Ces petits pieds de 10 semaines en sont la preuve éloquent! Note de la rédaction.)

Extrait de Présent 4.07.2002

Un rendez-vous

Le samedi 16 novembre 2002 - CERM à Martigny

Journée de réflexion organisée par le Forum des hommes,
autour du **professeur Joyeux**.

Cassette Audio

Madame Christine Boutin (députée à l'Assemblée nationale française)

Commande à: **Oui à la Vie** - Case postale 2219 - 1950 Sion
10.- (+frais de port)

Mère Teresa de Calcutta

qui a donné sa vie de façon courageuse pour protéger et sauver la vie des autres condamne sans crainte le péché grave de l'avortement:

« ...L'avortement est un meurtre, oui, il est même plus grave que tout autre meurtre, car celui qui n'est pas encore né est le plus faible, le plus petit et le plus pauvre de la société humaine. Lorsqu'une mère est capable de tuer son propre enfant en son sein, pourquoi nous étonnons-nous de toutes les atrocités du terrorisme qui se développent autour de nous?

L'avortement est le plus grand destructeur de la paix dans le monde d'aujourd'hui, le plus grand destructeur de l'amour...»

L'avortement est un meurtre double!

Il est, d'une part, le meurtre de l'enfant dans le sein de sa mère, d'autre part, le meurtre de la conscience de celui qui est impliqué volontairement dans cet acte. Le devoir de l'homme est de protéger la vie. Quand nous tuons des êtres humains, nous leur enlevons la possibilité d'aimer et d'être aimés.

Mère Teresa

Calendriers 2003

Achetez le calendrier de l'an 2003. Il sera disponible à partir de mi-octobre. Veuillez me faire parvenir _____ calendriers 2003 au prix de fr 13.- (fr 12.- à partir de 5 ex. et 10.- à partir de 10 ex. ou pour la vente de main à main)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Envoyez ce coupon à: **Oui à la Vie Action calendriers**
Rte des Iles 4, 1963 Vétroz
Tél. 027 346 66 61

Prière de ne pas payer d'avance, vous recevrez une facture. Merci!

Egalement disponible depuis: ouialavie.valais@bluewin.ch

JAB
1950 Sion 1

Retour et changement d'adresse à la section:

OUI A LA VIE - VALAIS-VAUD
Section valaisanne
Case postale 2219
1950 Sion 2
CCP 19-10053-4

Numéros de téléphones et adresses des services SOS Futures Mères

BIENNE: Tél. (032) 322 10 66
Case postale 261 - 2501 Biel/Bienne
CCP 25-10378-5

CHABLAIS VAUD - VALAIS:
Tél. (024) 485 30 30 - CCP 19-9241-3

FRIBOURG: Tél. (026) 322 03 30
Case postale 656 - 1701 Fribourg
CCP 17-8400-2

GENEVE: Tél. (022) 792 00 92
Case postale 122 - 1211 Genève 19
CCP 12-22291- 8

JURA: Tél. (032) 422 26 26
CCP 25-3513-3 Bienne

NEUCHÂTEL: Tél. (032) 842 62 52
Case postale 1150 - 2001 Neuchâtel
CCP 20-1076-4

VALAIS: Tél. (027) 322 12 02
Rue du Rhône - 1950 Sion
CCP 19-10748-9

VAUD: Tél. (021) 617 21 00
1078 Essertes - CCP 10-6656-0 Lausanne

LA COTE: (079) 607 44 53
Case postale 22 - 1269 Bassins

VALLEE DE JOUX: Tél. (021) 841 19 22
Case postale 11 - 1346 Les Bioux

TESSIN: Tél. (091) 966 44 10 - Lugano